

MAIRIE D'OURSEL-MAISON

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2024

Le vingt-six avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis sous la présidence de **Mr VASSELLE Alain**, Maire.

PRESENTS : Mesdames TILLIER Françoise – GOURGUECHON Céline - Messieurs BERLY Jean-Marie – PYPE Stéphane – ALTAZIN Frédéric –

ABSENTS EXCUSES : Monsieur DELATTRE Philippe (a donné pouvoir à Mr BERLY Jean-Marie) et Monsieur FONTANA Sylvain (a donné procuration à Mr ALTAZIN Frédéric) Mr LALY Jean-Paul et Madame DESPATY Allison

APPROBATION DU PV DU 9 AVRIL 2024

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du 9 Avril 2024

DEFINITION DES ZONES D'ACCELERATION ENERGIES RENOUVELABLES

Il a été proposé :

- Solaire Photovoltaïque au sol : il est proposé d'instaurer une zone d'accélération sur toutes les parcelles agricoles du territoire à condition qu'elle permette la poursuite de l'activité agricole
- Solaire Photovoltaïque sur bâtiments et ombrières : il est proposé d'instaurer une zone d'accélération sur le périmètre repris en annexe de la présente délibération à savoir toute la partie habitat de la commune plus le parc d'activité de la Belle Assise (ZAD et ZAC)
- Éolien : il est décidé de renouveler le parc éolien actuel à condition que les éoliennes n'entraînent pas de nuisances sonores au-delà du bruit actuel, aucun autre parc ne sera installé
- Geothermie (y compris Pompe à chaleur géothermique) : il est proposé de retenir cette source d'énergie dans le cadre d'une zone d'accélération sur cette énergie,
- Pompes à chaleur aérothermique : il est proposé de retenir cette source d'énergie dans le cadre d'une zone d'accélération sur cette énergie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.